

LE DERNIER ABBÉ DE SENONES

On était en mars 1793 Comme il arrive souvent dans nos Vosges aux printemps frileux et tardifs, l'hiver, qui n'était qu'assoupi, venait après des jours assez doux pour la saison, de reprendre brusquement l'offensive. Il tombait ce soir-là, chassée par le vent d'Ardenne, une pluie froide mêlée de neige fondue.

À l'heure où s'allumaient de ci, de là, dans les fermes, de chétifs lumignons qui parsemaient de petits points rouges la pénombre luisante de pluie, un piéton attardé remontait la route de Saint-Dié. L'homme, un robuste quinquagénaire devait venir de loin, car il marchait d'un pas pesant appuyé sur un houx nouveau. Il portait la longue blouse et le bonnet enfariné des garçons meuniers. De temps en temps il s'arrêtait... se retournait inquiet....Prêtait l'oreille comme s'il craignait d'être suivi, puis reprenait sa marche sur la grand 'route déserte.

Il avait passé la Barrière d'Anould et arrivait au confluent des deux bras de la Meurthe. Devant lui s'ouvraient deux chemins : à gauche, c'était la direction de Fraize et la route d'Alsace, à droite, le vallon plus étroit de Clefcy que la demi-obscurité lui laissait voir, bordé jusqu'à sa base de sombres sapins. Dans laquelle de ces voies, engager ses pas ?... Apparemment le voyageur n'était pas du pays, car il s'arrêta indécis

Moins d'une heure après, celui que nous avons suivi venait demander asile pour la nuit au presbytère de Clefcy. Le vieux curé Martin accueillit comme un frère le garçon meunier. Le feu de bûches qui flambait clair et pétillant dans l'âtre, eut tôt fait de sécher ses vêtements mouillés. Une bonne soupe et une plantureuse omelette le réchauffèrent tout à fait.

... " Laissez-nous Babeth !" (Élisabeth) avait ordonné le prêtre. Congédiée la servante, le curé et son hôte eurent un long, très long conciliabule qui se prolongea bien avant dans la nuit. Que se dirent-ils de bouche à oreille ? La suite du récit va nous l'apprendre.

L'homme qui venait d'arriver à Clefcy aux plus mauvais jours de la Révolution était, on l'a deviné, un proscrit ... un proscrit de marque puisqu'il se nommait dom Jean François Lombard abbé du célèbre monastère de Senones.

Fondée au VII^{ème} siècle (vers 650) par Saint-Gondelbert évêque de Sens, dans la vallée du Rabodeau (en latin Rapida aqua, cours d'eau rapide) en un lieu auquel il donna le nom de *Senonia* en souvenir de sa ville épiscopale, l'abbaye bénédictine Saint-Pierre de Senones, pouvait se prévaloir d'un long et glorieux passé. C'est la première en date des grandes abbayes de la montagne vosgienne. Les années qui suivirent virent jeter les fondements de celle de Saint-Dié (660) par Déodat, évêque de Nevers ; d'Étival (663) par Bodon évêque de Toul ; de Moyenmoutier (671) par St-Hydulphe.

En abandonnant aux solitaires des terres incultes et inhabitées dont il ne tirait aucun revenu, le fisc royal avait - sans le vouloir peut-être - préparé leur mise en valeur.

Aidés des disciples qu'attirait leur réputation, les moines se mirent à l'œuvre, défrichèrent des bois épais, facilitèrent l'écoulement des eaux, assainirent les vallées, mirent les premières terres en culture, préparèrent par leur sueur une patrie plus douce aux générations suivantes.

À l'ombre des monastères, une nombreuse population agricole ne tarda pas à affluer. Plus douce, plus humaine que celle de la féodalité, la domination de l'église n'assurait-elle pas, en ces temps troublés, la paix et la tranquillité ?

Rapidement, les abbayes devinrent des centres de colonisation. De son vivant, St Gondelbert put voir autour des deux églises et du monastère qu'il avait bâtis, s'élever une agglomération rurale considérable pour l'époque. Ce fut le noyau du bourg de Senones.

Au moyen-âge, les abbés de Senones, gouvernement paternellement leurs domaines. Ils perdront au XIII^{ème} siècle l'autorité civile au profit des comtes de Salm, qui profitent de la faiblesse des religieux pour usurper presque complètement leurs droits. À côté de l'abbaye, il y aura dès lors un comté de Salm qui fera place en 1751 à la principauté de Salm, petit état resté indépendant en territoire français, jusqu'à la révolution.

À travers les vicissitudes de l'histoire, les luttes avec le pouvoir civil, les moines de Senones poursuivent au cours des siècles leur œuvre civilisatrice et bienfaisante.

Comme à Saint-Dié, Étival, Moyenmoutier, l'Abbé de Senones, choisi à l'élection par les religieux du monastère, est un prélat mitré dépendant directement du Saint siège. Il ne fait partie d'aucun diocèse. S'il ne peut conférer la confirmation ni les ordres, à lui seul appartient l'autorité religieuse dans sa juridiction.

Les grandes abbayes n'étaient pas seulement des asiles de prières et de travail, mais aussi des centres intellectuels, de véritables académies pour l'étude des sciences sacrées et profanes. A la veille de disparaître, celle de Senones acquit au XVIII^{ème} siècle une célébrité universelle. Ses derniers abbés, érudits et lettrés, portent des noms illustres : Dom Mathieu Petitdidier, dom Augustin Calmet, le père de l'histoire de Lorraine dont la renommée s'étend à toute l'Europe¹ ; Dom Fangé, son neveu, qui continue son œuvre.

La bibliothèque de l'abbaye, riche de 12000 volumes, compte maints ouvrages rarissimes. Voltaire est venu la consulter. Invité de Dom Calmet, il passe en 1754, trois semaines avec les moines de Senones.

Dom François Lombard² atteignait la cinquantaine quand il fut élu abbé de Senones au décès de Dom Fangé en 1784. C'était comme ses prédécesseurs, un savant de rare mérite au dire d'un contemporain. Il parlait huit langues vivantes, avait des connaissances approfondies en langue syriaque et hébraïque.

Son élection est confirmée par une bulle pontificale « l'illustrissime et révérendissime abbé de Senones » prête au prince de Salm le serment de fidélité accoutumé. Il va maintenant prendre possession de l'abbaye dans une curieuse cérémonie renouvelée du moyen-âge : s'étant transporté au palais abbatial, les conseillers notaires de la principauté lui ont mis entre les mains la clef de la porte principale avec laquelle il l'a ouverte et fermée ; de là, étant allé à la cuisine, il y a fait feu et flamme sous la cheminée et ensuite, étant passé au jardin en dépendant et y attendant, il lui a été présenté et mis en mains une pelle chargée d'une motte de terre qu'il a répandue sur la superficie, en lui disant que par ces signes, ils le mettaient en la vraie, réelle et actuelle possession du temporel de la dite abbaye, pour jouir des biens, revenus et droits y attachés³

Moins de dix ans après, le souffle irrésistible de la Révolution Française emportait l'antique abbaye, en même temps que la principauté. Long de six lieues, large de quatre, Le minuscule état de Salm, dont Senones était la capitale, englobait en 1789, une trentaine de bourgs et de villages dans les vallées du Rabodeau, de la Plaine et de la Bruche, d'une population totale de 12000 habitants.

¹ L'œuvre de Dom Calmet qui comprend une soixantaine de gros volumes, confond l'imagination.

² Né à Han-sur-Meuse, près de St Mihiel, le 4 décembre 1753 (**Note de la Costelle** : Victor Lalevée commet là une erreur de date. En réalité, Jean-François Lombard est né en 1733. Réf. : « *Histoire de l'Abbaye de Senones* » par F. Dinago, pour la société philomatique vosgienne, p. 422.

³ Arch. Vosges- Registre du grand baillage de la principauté f°45- Reproduit dans « documents rares et inédits de l'histoire des Vosges T. VI- p. 308.

Un escargot – fait-on dire plaisamment à Voltaire – pouvait en faire le tour dans la journée. Petit pays montagneux au climat rude, au sol indigent, où l'industrie des habitants ne suffisait pas pour pourvoir à leur subsistance, ils achetaient les grains au marché voisin de Raon l'Étape. Cette situation devait être fatale à la principauté enclose de toutes parts dans le territoire français.

Le 8 octobre 1792, un décret de la convention, en guerre avec l'Europe, interdisait sous peine de mort, l'exportation des grains dans les pays enclavés. C'était à brève échéance, la famine pour les habitants de la principauté. Sous cette menace, deux députations sont envoyées successivement à la convention pour demander l'entrée libre des blés français. Réponse négative ; le prince de Salm qui faisait partie de la confédération germanique étant considéré comme « l'associé des ennemis de la France. »

Il ne restait aux sujets du prince qu'un parti à prendre, dans une assemblée générale, ils demandèrent par un vœu unanime le rattachement pur et simple de leur pays à la France. « *Nous nous flattons* -disaient-ils aux législateurs- *que vous nous jugerez dignes de cette réunion si vous considérez que par un pur intérêt pour la liberté et pour votre bonheur, huit cents de nos jeunes gens se sont rangés sous les drapeaux de la république, dès l'origine de la guerre...* »

Le décret de réunion mis aux voix, fut adopté à l'unanimité et trois commissaires de la convention, dont le célèbre Couthon⁴, envoyés à Senones pour consommer l'annexion. Le 13 mars, ils arrivaient dans cette ville où ils devaient séjourner un mois. Dès le lendemain, ils enjoignaient aux religieux d'abandonner l'habit monastique et de quitter l'abbaye. Quelques-uns se soumirent, prêtèrent le serment civique. La plupart prirent le chemin de l'exil.

Gardé à vue, Dom François Lombard réussit à s'échapper. Il partit de Senones « incognito et déguisé en meunier »⁵ et se dirigea vers le val de St-Dié. Un détour lui fit éviter cette ville. Le soir même, il arrivait sans encombre à Clefcy où nous l'avons laissé.

« Vous n'avez rien à craindre ici, au moins pour quelques temps -avait dit le vénérable curé de Clefcy à son illustre confrère, avant de le conduire à son lit- le village est paisible, éloigné des grandes routes, personne n'y suspectera votre présence. Cependant, afin d'éviter les indiscretions qui pourraient avoir pour vous des suites fâcheuses, mieux vaudrait que vous fussiez réellement le personnage dont vous portez l'habit. Le vieux père Bernard, notre meunier, est un homme auquel on peut se confier. J'irai le voir demain, il vous donnera de l'ouvrage. »

Il se cachait modestement sous les aulnes bordant la rivièrette, auprès d'un petit pont à dos d'âne, sur le chemin du Chêne, l'antique moulin qui portait au-dessus de sa porte basse, le millésime de 1550. Sur sa haute roue au cintre rongé de mousse, l'eau tombant du chenal s'ébrouait en cascadelles neigeuses au son cadencé d'un rustique tic-tac.

Le tic-tac se taisait-il ? Ces jours-là le meunier était en tournée. Il s'en allait par la vallée, au trot de son petit cheval, lever et rendre les fournées. Comme il prenait de l'âge, personne ne s'étonna d'apprendre qu'il venait d'engager un garçon aux robustes épaules pour « faire la route » à sa place.

Du défilé de Straiture à Sondreville, de la côte des Grimels à celle de Boslimpré, l'homme et son attelage s'arrêtaient sur le seuil des fermes, chargeant ici un sac de seigle, rapportant là de la farine et du son.

La présence d'un nouveau venu au village ne pouvait manquer d'éveiller la curiosité. Aussi le père Bernard avait-il crû sage de prévenir les questionneurs en répandant habilement le bruit

⁴ Roué de coups par un mari bafoué, et perclus des deux jambes à la suite de cette Aventure, Couthon ne pouvait marcher seul. Aussi, sa femme et son jeune fils étaient-ils du voyage.

⁵ Documents rares ou inédits de l'Histoire des Vosges Tome VI p.355.

que son commis était un ancien meunier de Saales qui avait fait de mauvaises affaires. Et personne n'osait interroger le grand gaillard imberbe et taciturne aux cheveux déjà grisonnants, qui enlevait comme une plume un sac de deux cent livres et ne répondait que par un sourire contraint aux plaisanteries des filles.

Combien de temps l'abbé de Senones qui chaque soir, la nuit tombée, prenait le chemin de la cure, resta-t-il à Clefcy ? La généreuse hospitalité qu'il y avait trouvée ne pouvait être pour lui qu'une étape sur le chemin de l'exil. Il lui fallait échapper à la persécution et pour cela, émigrer en pays étranger.

Chargé d'une balle de colporteur confectionnée en grand mystère par le menuisier du village, il réussit au bout de quelques mois à gagner la vallée de Munster par le Valtin et les chemins de la montagne. De l'Alsace, nous savons qu'il passa en Suisse où il se retira à l'abbaye d'Einsiedeln (Notre Dame des Ermites). C'est au monastère de Saint Blaise, en Forêt Noire, où il se fixa ensuite, qu'il attendit la fin de la tourmente.

□ □
□

Prendre sa place à la tête de l'abbaye de Senones rétablie dans ses droits, c'était le grand espoir, le vœu fervent de Dom Lombard. Il ne devait pas se réaliser. Au moins eut-il la consolation de revenir au pays et d'y finir paisiblement ses jours.

On le voit rentrer à Senones dès le rétablissement du culte. Hélas ! L'abbaye après avoir servi d'hôpital militaire pendant les guerres de la révolution, avait été vendue⁶ ; les religieux s'étaient dispersés.

Ne voulant pas s'éloigner de ces lieux chers à son cœur, il se fit nommer curé de Saint Jean du Mont⁷ dont il racheta le presbytère vendu comme bien national⁸. Ici se place un trait d'une rare délicatesse, je me reprocherais de le passer sous silence : À son départ, l'abbé avait remis à sa servante, Marie-Anne, l'importante somme de 1100 louis d'or. Quel ne fut pas son étonnement de retrouver, dès son retour, son ancienne domestique accourue non seulement pour lui offrir de nouveau ses services, mais encore pour lui rapporter avec une scrupuleuse exactitude, le dépôt qu'il lui avait confié ! Où trouver plus noble exemple de fidélité ?

Resté homme d'étude et de travail opiniâtre, comme tous les bénédictins, Dom Lombard continua dans sa retraite à pratiquer la règle austère de son ordre. On cite de lui cette parole dont il s'était fait une règle de vie : « La chose dont nous rendrons à Dieu le compte le plus terrible, c'est la perte du temps ! » Son presbytère de Saint Jean du Mont était devenu pour lui un petit monastère à l'image de celui dont la pensée ne le quittait jamais.

C'est là que trépassa, à 78 ans⁹, le 11 janvier 1815, dom Jean-François Lombard, 65^{ème} et dernier abbé de l'illustre monastère de Senones, dont la Révolution avait fait un garçon meunier à Clefcy.

⁶ L'industrie cotonnière qui s'y installa peu après, a sauvé du vandalisme et de la démolition les constructions des moines, qu'on retrouve à peu près intactes. Ce sont aujourd'hui les manufactures St Maurice de Senones.

⁷ Commune du Saulcy, à 6km de Senones.

⁸ Il en fit don par testament à la commune et y ajouta un immeuble destiné à servir de maison d'école, et une somme de 18000 francs pour l'entretien des sœurs enseignantes.

⁹ **Note de La Costelle** : l'auteur indique ici l'âge donné sur l'acte de décès (très imprécis) issu des registres d'état-civil de la commune du Saulcy (canton de Senones). En réalité, dom Lombard, né en 1733, est décédé dans sa 82^{ème} année.

Réf. : « Histoire de l'Abbaye de Senones » par F. Dinago, pour la société philomatique vosgienne, p. 422 à 424.